Jeudi 3 Octobre 2019

### 2 Politique

### Activités présidentielles

# Évaluation du programme du FMI



Une phase de l'audience accordée par le chef de l'Etat à la délégation du FMI.

#### Jonas OSSOMBEY

Libreville/Gabon

UNE délégation du Fonds monétaire international (FMI) a été reçue hier, au palais de la présidence de la République, par le chef de l'État, Ali Bongo Ondimba. Celle-ci était conduite par son chef de mission, Boileau Yeyinou Loko.

Au cours de cet entretien, il a été question du point sur la situation économique du Gabon, et surtout l'évaluation du programme qui le lie à cette institution de Bretton Woods.

Le chef de mission de l'institution financière internationale s'est dit satisfait des réformes entreprises par notre pays afin de stabiliser sa situation économique. Tout comme il a réitéré la volonté de la hiérarchie du FMI de continuer à accompagner le Gabon dans son processus de développement.

Tout en se félicitant de l'excellence de ces relations avec le FMI, le chef de l'État a pour sa part réaffirmé son engagement à œuvrer davantage pour la

stabilisation de notre économie avec l'aide de ladite institution.

À noter que le Gabon est engagé, dans le cadre de son Plan de relance de l'économie (PRE), dans un partenariat avec le FMI. Lequel plan a permis de juguler la crise qui frappait l'économie gabonaise. De fait, les récentes mesures prises par le Gabon pour maîtriser ses dépenses publiques et réformer en profondeur l'État. Notamment la mise à la retraite systématique des agents et contractuels ayant atteint

l'âge limite, la suppression des doubles perceptions de rémunérations par les agents publics, la suppression des rémunérations des présidents de conseils d'administrions (PCA) des établissements et sociétés publics, la réduction du nombre des agences, la diminution du train de vie de l'État, etc. Autant de mesures qui commencent à porter leurs fruits. Le Produit intérieur brut (PIB) de 0,8% en 2017, est passé à 2,8 % en 2018, et est attendu à 3,9 % en 2019.

"Si les réformes mises en

œuvre ces derniers mois au Gabon n'expliquent pas à elles seules, bien entendu, le retour de la croissance qui reste tributaire des cours mondiaux des matières premières, en particulier du pétrole, elles ont en revanche un effet d'accélération et d'amplification", avait expliqué, en son temps, un économiste du FMI.

De son côté, le chef de mission du Fonds monétaire international n'en disait pas moins. "Avec nos collègues, nous sommes là pour continuer à travailler et permettre au Gabon

d'avoir une croissance forte et partagée. Les populations doivent effectivement ressentir les fruits des efforts menés depuis deux à trois ans au Gabon", assurait Boileau Yeyinou Loko. D'ailleurs, il y a quelques mois, le FMI s'était déjà satisfait des efforts de Libreville à sortir de la crise économique, à travers le PRE cité plus haut. L'évaluation présentée hier au président de la République ne devrait pas se départir de ce satisfecit des autorités monétaires internatio-

### Élections législatives partielles

## À quand la proclamation officielle des résultats?

J.KOMBILE.MOUSSAVOU

Libreville/Gabon

Les électeurs des dix sièges qu'il y avait à pourvoir lors du scrutin partiel d'août dernier, piaffent d'impatience de voir leurs champions respectifs siéger sur les travées du palais Léon Mba.

PLUS d'un mois après la tenue du premier et second tours des élections législatives partielles, les 10 et 31 août derniers, d'aucuns se demandent à quand la proclamation officielle des résultats par la Cour constitutionnelle? D'autant plus qu'entretemps, sous réserve du contentieux électoral, le Centre gabonais des élections (CGE) avait rendu public le verdict des urnes qui avait notamment consacré



Un électeur dans un bureau de vote le 10 août dernier, lors du 1er tour des législatives partielles.

l'émergence et l'enracinement local des Sociaux démocrates gabonais (SDG), nouveau parti de la galaxie présidentielle.

En ce sens que, sur les dix sièges qu'il y avait à pourvoir, cette formation politique s'en était adjugé deux, en même temps que le Parti démocratique gabonais (PDG). Le reste étant réparti entre Les Démocrates (LD), le Rassemblement héritage et modernité (RHM) et le Rassemblement pour la restauration des valeurs (RV). Avec ceci que, le ticket PDG/SDG avait également emporté le 2e siège de la commune de Ntoum, dans le département du Komo-Mondah.

Toujours est-il que, au regard des dispositions légales en vigueur, la Cour constitutionnelle est tenue de proclamer les résultats



Phase de dépouillement du second tour, le 31 août dernier.

des élections des députés à l'issue du contentieux électoral dont elle serait saisie. Qu'est-ce à dire? Si à ce jour la haute juridiction n'a pas encore rendu publics les résultats des élections législatives partielles, serait-ce parce qu'elle aurait été saisie d'une ou plusieurs requêtes tendant à l'annulation des résultats sur un ou plusieurs sièges? En tout cas ces requêtes,

sous peine d'irrecevabilité, doivent être déposées à son greffe dans les dix jours suivant l'annonce des résultats par le CGE.

Tout compte fait, dans l'hypothèse où la Cour constitutionnelle aurait été saisie d'une réclamation, elle est tenue, au regard des dispositions légales en vigueur, de rendre sa décision dans un délai maximum de deux mois à compter de l'enre-

gistrement du recours au greffe. Dans cette perspective, la proclamation des résultats ne pourrait intervenir qu'à l'issue du contentieux électoral. Ce qui pourrait se faire au plus tard en novembre prochain, en tenant compte du 5 septembre dernier, date de l'annonce des résultats du second tour par le CGE, et des dix jours impartis au dépôt d'une réclamation au greffe de la haute juridiction.

Quoi qu'il en soit, plusieurs électeurs piaffent d'impatience de voir leurs champions respectifs siéger sur les travées de l'Assemblée nationale. D'autant que, selon eux, durant la campagne électorale, ces derniers s'étaient présentés en "candidats de la rupture", déterminés à faire entendre les attentes de leurs électeurs tout en matérialisant certaines d'entre elles. Ils devront prendre leur mal en patience.